

## ATTESTATION APTITUDE - ACTIVITÉ BMX

### MAXI-POUCES (Enfants de + de 6 ans)

L'activité BMX est ouverte aux enfants à partir de 6 ans. Néanmoins, il est indispensable que **les enfants inscrits sachent faire du vélo** pour participer à cette activité ; à défaut ils participeront à des jeux collectifs sur centre.

→ Je soussigné(e) .....,  
responsable légal de .....

atteste que mon enfant est en mesure de participer à l'activité BMX.

Taille de l'enfant : .....

Date, nom et signature du responsable légal :